

Le fisc luxembourgeois, allié des multinationales

Une vaste enquête, publiée hier, a mis au jour les accords secrets entre le Grand-duché et 340 grandes entreprises (Amazon, Apple, BNP Paribas, Ikea...), qui leur permettent de payer moins d'impôts.

Enquête internationale

28 000 pages de documents, 548 accords confidentiels recensés entre 2002 et 2010, 340 multinationales identifiées... Une vaste enquête, baptisée Luxleaks, a été publiée, hier, dans *Le Monde*. Elle révèle en détail le système d'évasion fiscale mis en place au Luxembourg. Un travail de fond de six mois, réalisé par le Consortium international des journalistes d'investigations (ICIJ), collectif de journalistes originaires de plus de soixante pays, en partenariat avec quarante médias nationaux.

Accords secrets...

Cette enquête explique comment les multinationales profitent de l'avantageux système fiscal du Grand-duché. Elles s'appuient sur des règles plus souples et sur « **les déficiences de la réglementation internationale pour y transférer des profits afin**



Le Luxembourgeois Jean-Claude Juncker, président de la Commission.

qu'ils n'y soient pas taxés », comme le rapporte *Le Monde*. Des milliards d'euros échappent ainsi aux autres États (1 595 milliards pour les États-Unis, par exemple). Autant d'économies pour ces groupes qui comptent sur la discrétion luxembourgeoise,

via la *tax ruling* (littéralement rescrit fiscal). Cette pratique permet à une entreprise de demander à l'avance comment sa situation sera traitée par l'administration fiscale d'un pays et d'obtenir certaines garanties juridiques. Reste à ces entreprises à créer une filiale, une holding au Luxembourg, ou d'y déplacer leur siège social. 340 multinationales en ont fait usage. Parmi elles, Amazon, Apple, Axa, BNP Paribas ou encore Ikea.

... mais légaux

Secret ne veut pas dire illégal. C'est bien l'administration fiscale luxembourgeoise qui traite les *tax ruling* et qui appose son sceau sur l'accord. La pratique n'a pas encore de base légale, mais le budget 2015 luxembourgeois devrait lui en donner. Signe que, même pressé par les instances internationales, le pays n'a pas l'intention de céder. Elle « fait

partie de notre patrimoine », assure son ministre des Finances, Pierre Gramegna.

Juncker fragilisé

Entré en fonction samedi, le président de la Commission européenne est au centre de plusieurs critiques. De 1995 à 2013, soit pendant la période durant laquelle ont été signés les accords fiscaux, Jean-Claude Juncker était le Premier ministre du Luxembourg. Accusé de « **conflit d'intérêt** » par le groupe des Verts au Parlement européen, il est appelé à la démission par la présidente du Front national et député européenne, Marine Le Pen, et Nicolas Dupont-Aignan, président de Debout la France et député. Bruxelles préfère désamorcer, assurant que Jean-Claude Juncker est « **serein** ».

Alexandre BLAISE.